



Divorce et contrat de mariage

Par max62240

Bonjour

Marié avec un contrat de mariage en séparation des biens, nous disposons d'une maison dont monsieur à apporter une partie du financement, le reste étant payé par un crédit immobilier soldé à ce jour.

Ma question est ;

Lors du divorce comment sera répartie la valeur de la maison entre les époux. (proportionnellement à l'apport ? ou monsieur recupere simplement la valeur apportée euros pour euros à déduire du montant restant à partager ?)